



Ministère Délégué  
Auprès du Chef du  
Gouvernement Chargé des  
Affaires Générales et de  
la Gouvernance

LEGAL FL@SH.ma  
L'information juridique en continu

CAISSE DE COMPENSATION

**RAPPORT DU MOIS  
D'OCTOBRE RELATIF  
AUX ACTIVITES DE  
SEPTEMBRE**

**2017**

## Introduction

Dans le cadre du droit de communication, du droit à l'information, et dans un souci de transparence, la Caisse de Compensation poursuit sa politique de publication mensuelle des données statistiques de la charge de compensation, qui pèse lourdement aussi bien sur les finances publiques marocaines, que sur la balance commerciale et la balance des paiements.

LEGAL FL@SH.ma

A cet égard, et pour la bonne compréhension des chiffres de la compensation, il est indispensable de connaître aussi bien le contexte international influant sur les prix du pétrole, que le contexte national, et notamment le cadre réglementaire, qui évolue avec la politique gouvernementale de réforme du système de compensation.

## Dans ce rapport :

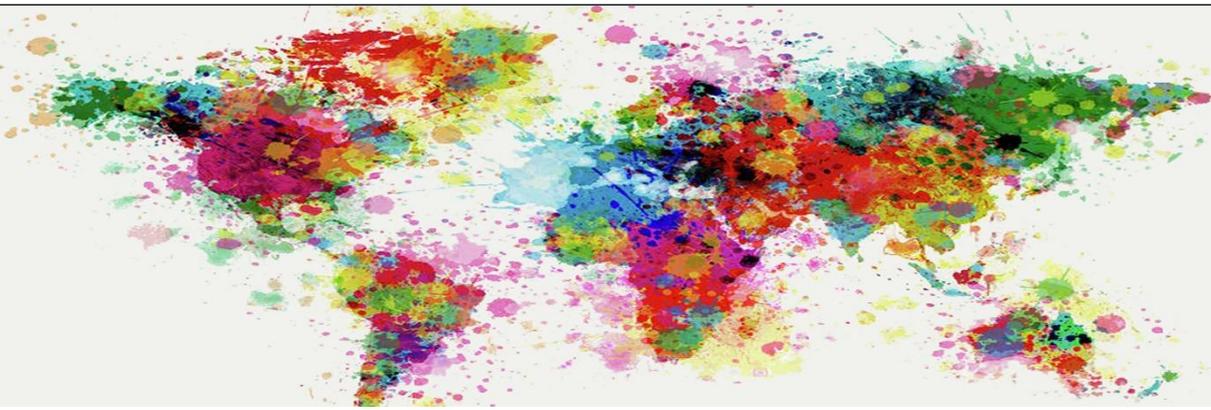
- Une analyse du contexte international : les produits pétroliers, le sucre.



- L'analyse de la Charge de compensation eu égard au contexte national.

- Les données chiffrées de la compensation avec une projection à fin 2017.

- La situation des paiements de la Caisse de Compensation.



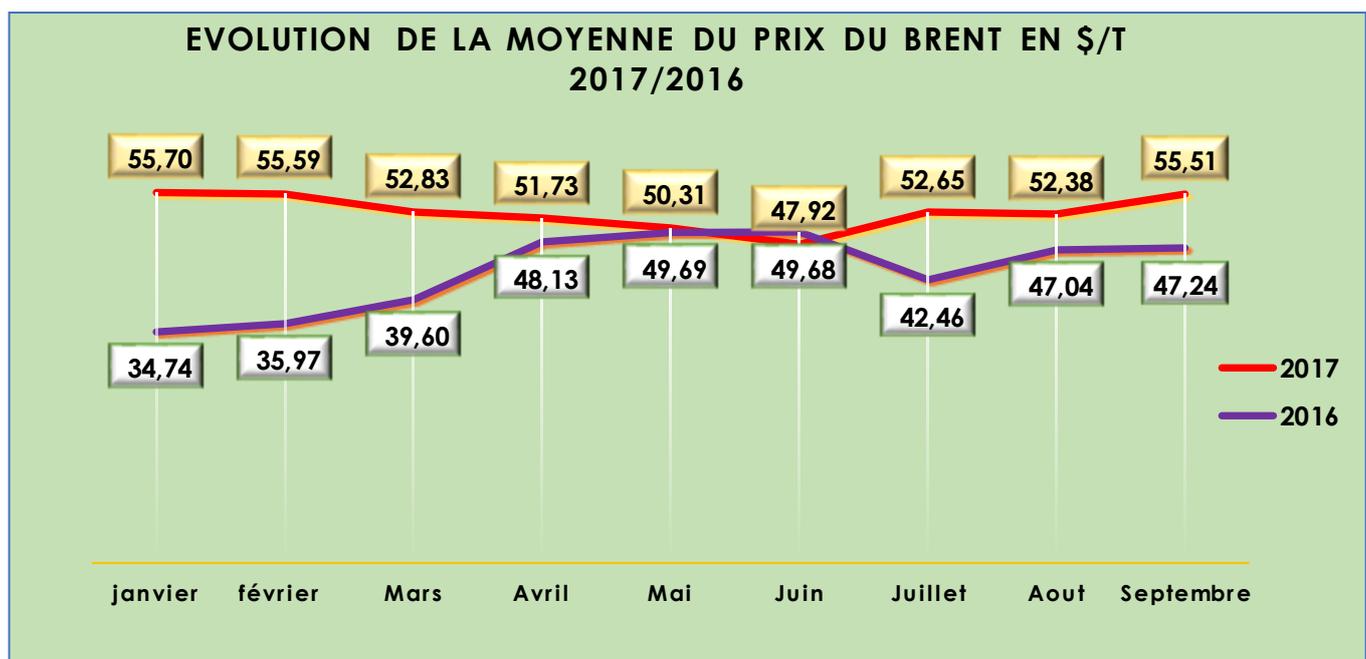
# I. Contexte international :



## 1. Le pétrole :

Rétablir l'équilibre dans un marché caractérisé par des risques élevés, nécessite des mesures exceptionnelles surtout dans des conditions mondiales assez turbulentes, mais les résultats préliminaires montrent l'ampleur des actions à prendre, comme c'est le cas actuellement sur les marchés pétroliers, soulignant que l'accord de Vienne, mené par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour restreindre la production, connaît de bons succès et a montré ses effets en termes de réduction des stocks de pétrole.

Le prix du pétrole a de nouveau augmenté en raison des efforts déployés par le leader pétrolier de l'OPEP, l'Arabie Saoudite pour réduire les prix et qui a invité les autres producteurs à essayer d'atteindre les niveaux les plus élevés de respect des quotas de réduction de production.



L'Arabie Saoudite étant le premier exportateur de pétrole au monde, la Russie le premier producteur mondial et l'Amérique le premier consommateur mondial, la coopération d'une triade pétrolière influente sur un marché à haut risque qui doit être fortement stabilisé pourrait être le premier pilier de stabilisation d'une économie mondiale instable.

Le secrétaire général de l'OPEP a fait appel aux producteurs de pétrole en Amérique du Nord pour qu'ils contribuent à la stabilité du marché, c'est un appel important et opportun à la conviction de tous que la stabilité des marchés est une responsabilité commune de tous les producteurs, et qu'il n'est pas logique de travailler dans l'autre sens, L'épanouissement de l'industrie et l'équilibre du marché sont dans l'intérêt de tous.

D'autres facteurs géopolitiques ont influencé la donne également. Après le référendum d'indépendance du Kurdistan, qui a conduit à la coopération de la Turquie et de l'Irak pour fermer les routes et couper l'approvisionnement en pétrole du Kurdistan, plus de 500 000 barils kurdes transitent chaque jour par la Turquie, notamment à destination du marché européen et une partie est consommée par Ankara, ceci peut renouveler les craintes d'approvisionnement en raison du manque de stabilité et de la possibilité d'une escalade du conflit entre la région et les pays voisins de l'Irak et de la Turquie.

Par ailleurs, la visite officielle réalisée par le roi de l'Arabie Saoudite à Moscou le mois d'octobre, est la première d'un chef d'Etat saoudien en Russie, les relations ont longtemps été houleuses entre les deux états : bien que l'URSS ait été le premier état à reconnaître le royaume saoudien au moment de la proclamation d'indépendance, les deux états ont divergé au moment de la conclusion du Pacte du Quincy entre la dynastie saoudienne et les Etats-Unis, resserrant les liens entre les deux pays.

Lors de cette rencontre, le président russe s'était prononcé en faveur d'une poursuite des efforts de réduction de production de pétrole jusqu'à la fin 2018 afin de stabiliser durablement le marché pétrolier mondial, rappelons que la Russie et l'Arabie Saoudite sont également les deux plus importants exportateurs de pétrole au monde, dont les productions de pétrole constituent effectivement 25% de la production mondiale.

Le secrétaire général de l'OPEP, a déclaré hier que la situation actuelle du marché pétrolier est la plus féroce de tous les cycles pétroliers antérieurs, notant qu'elle n'exclut pas que les producteurs prennent des mesures inhabituelles pour atteindre les niveaux les plus élevés d'efficacité pour la prochaine étape.

Il a déclaré aussi, que tous les pays participant à la « Déclaration de coopération » pour réduire la production ont de nombreuses options durant la prochaine phase, y compris l'élargissement de la composition ou l'extension des réductions afin d'aider le marché à rétablir l'équilibre à moyen et à long terme.

Ce cycle économique actuel est l'un des plus durs de l'histoire du marché du pétrole brut, ses effets négatifs sont principalement importants en ce qui concerne les investissements pétroliers, néanmoins les efforts actuels menés par les producteurs conduiront et revitaliseront de nouveau la roue des artères d'investissement.

Bien que le GPL soit un produit dérivé du Brent, et donc lui est lié aussi bien en termes de production que de pricing, il obéit en sus à une logique du marché qui lui est propre.

Les USA sont les premiers producteurs de GPL au monde, et sont un exportateur net notamment vers les pays de la région Asie-Pacifique (Japon, Chine et Inde). En 2019, la Russie prévoit d'augmenter sa capacité de production de l'ordre de 2MT et pense devenir ainsi également un exportateur net, principalement vers le Kazakhstan.

Le taux moyen annuel mondial de croissance de la demande de GPL est de 9%, tiré essentiellement par les demandes chinoise et indienne. Toutefois, il est à noter que les 3 pays plus gros consommateurs mondiaux : Inde, Chine et Indonésie ont une consommation par tête d'habitant très faible (il en va de même pour le continent africain), d'où un potentiel énorme de demande du GPL eu égard à la croissance démographique mondiale. L'Inde reste par ailleurs le marché qui détermine les prix mondiaux de GPL.

En effet, la demande de GPL va continuer à augmenter d'ici 2025, et sera de l'ordre de plus de 100 MT en 2020, d'où la question essentielle de savoir si la production de GPL est en mesure d'accompagner la demande dans le futur.

Les experts et les analystes réunis lors du 30<sup>ème</sup> sommet du WLPGA semblent penser que non, et prévoient donc à long terme une augmentation des prix du GPL, y compris les coûts de fret.

## 2. Le Sucre :

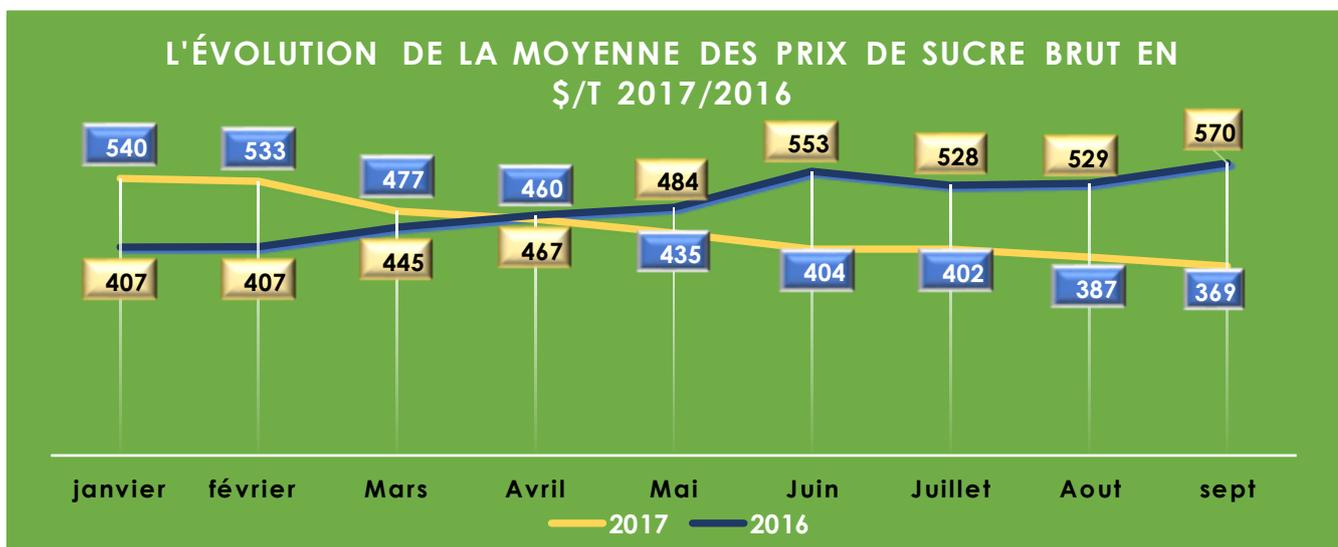


Alors que nous vivons aujourd'hui la fin du régime européen des quotas sucriers, dernier régime de quotas agricoles dans l'Union européenne, les prix du sucre sur le marché mondial restent orientés à la baisse sous l'effet de productions attendues en hausse chez les principaux pays producteurs (Brésil, Inde, Thaïlande, Chine...). La production européenne devrait grimper à plus de 20 Mt, selon la Commission européenne.

Si l'Organisation internationale du sucre (ISO) prévoit une consommation mondiale en hausse de près de 2% en 2017/2018 (174,7 millions de tonnes -Mt- contre 171,6 Mt en 2016/2017), cette augmentation sera absorbée par la hausse de la production de sucre. Les fonds non commerciaux maintiennent une position négative depuis mai en pariant sur la baisse des prix, précise un communiqué de France AgriMer.

La fin des quotas sucriers, représente "un tournant décisif pour le secteur sucrier européen" ainsi que pour la mise en place d'une nouvelle politique agricole commune (PAC) davantage orientée vers le marché, et devrait se traduire par une plus grande corrélation des prix européens avec les prix internationaux. Par ailleurs, les exportations européennes seront désormais totalement libres avec la levée de la limite des 1,35 Mt.

En septembre, les prix à l'international tournaient autour de 311 euros la tonne, tandis qu'ils étaient stables depuis plusieurs mois dans l'UE, à près de 500 euros la tonne (501 euros en juillet 2017, les derniers chiffres disponibles). Quelques jours avant la fin des quotas, la tonne de sucre blanc a atteint à fin septembre son plus bas niveau depuis deux ans à 353,30 dollars (300 euros) sur le marché de Londres, son plus bas niveau depuis deux ans.



Entrés en vigueur en 1968, ces quotas avaient pour objectif de garantir la production de sucre. Leur abolition ouvre la voie à une libéralisation du marché. Les groupes sucriers européens pourront dès lors produire autant de sucre qu'ils le souhaitent. Le prix de référence européen pour le sucre disparaîtra quant à lui, tout comme les prix minimums garantis pour les producteurs de betteraves.

La fin des quotas ne signifie pas pour autant la fin des mesures européennes de soutien au secteur du sucre, insiste la Commission européenne. Parmi ces mesures figurent l'imposition de droits élevés pour les importations dans l'UE (en dehors des accords commerciaux préférentiels), la possibilité d'accorder des aides au stockage privé et d'appliquer des mesures de crise ou des aides aux revenus des agriculteurs, sous la forme de paiements directs, éventuellement associées à un "soutien couplé facultatif".

En outre, la possibilité de négocier collectivement des clauses de partage de la valeur dans les contrats conclus entre les producteurs de betterave et les transformateurs de sucre sera maintenue après la fin des quotas. Ce système permet le cas échéant aux producteurs de bénéficier d'un bonus à posteriori si les prix s'avèrent plus élevés qu'attendu initialement.

L'Union européenne produit environ 50% du sucre de betterave consommé dans le monde, ce qui en fait le premier producteur mondial, et compte environ 145.000 producteurs de betterave sucrière, les principaux pays producteurs de sucre de betterave étant la France, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas et la Belgique.

Toutefois, le sucre de betterave ne représente que 20% de la production mondiale de sucre. Le reste est issu de la canne à sucre, dont l'UE est le principal importateur. La production de sucre européen au cours de l'année de commercialisation 2016/2017 a été provisoirement estimée par la Commission européenne à 16,66 millions de tonnes.

Conscients de l'extrême compétitivité du sucre brésilien, les sucriers européens n'en ont pas moins confiance dans leurs capacités à gagner des parts de marché. Le Brésil est en effet peu présent sur les produits que l'Union européenne exporte. « Les vrais concurrents sont les raffineurs du Proche et Moyen-Orient qui importent du sucre roux du Brésil pour le raffiner », estime Alexis Duval, le patron de Tereos, le groupe coopératif, troisième sucrier mondial. Deux enjeux majeurs à l'avenir pour les sucriers : la gestion de la compétitivité et la volatilité. Sur le premier point les entreprises se voient en meilleure position grâce à l'allongement de la campagne sucrière, qui leur permettra de mieux rentabiliser leurs outils industriels.

Les deux plus gros groupes français, Tereos et Cristal Union, se sont préparés, mais en adoptant des stratégies assez différentes. De longue date implanté au Brésil, Tereos a fait le choix de s'internationaliser encore plus et de créer des co-entreprises en Asie. Cristal Union a préféré viser plus près et tisser sa toile dans le bassin méditerranéen. Les deux groupes coopératifs ferrailleront néanmoins en Afrique, un continent que tous deux convoitent.

Quant au numéro un européen, l'allemand Südzucker, qui veut lui multiplier par deux ou trois ses exportations dans le monde. Dans sa ligne de mire : la région méditerranéenne, l'Afrique et l'Asie.

L'Europe, qui importait jusqu'à présent entre 3 et 4 millions de tonnes de sucre, va donc proposer la même quantité d'excédents pour inonder les pays tiers, dans une situation mondiale excédentaire.

## II. Le contexte national:

### 2.1 Le secteur du gaz butane

#### 2.1.1 Sur le plan opérationnel



Le Maroc s'est inscrit résolument depuis plus d'une décennie dans la mouvance des énergies « propres » renouvelables, visant la participation à la préservation des éco-systèmes naturels, la diminution de la dépendance aux énergies fossiles, et également la diversification des sources d'énergie.

Le Maroc profite pleinement de sa position en tant que porte d'entrée vers l'Afrique.

En effet, plusieurs pays ont manifesté leur intérêt pour conclure de nouveaux partenariats ou renforcer ceux existants avec le Maroc dans le domaine de l'énergie, dont notamment la Chine, le Japon, le Canada, la Russie, et le Portugal.

La Russie a exprimé lors de la visite du ministre russe de l'Energie, sa volonté à prendre part dans le développement de plusieurs grands projets du secteur énergétique au sein du royaume. Les entreprises russes aspirent ainsi à accompagner le Maroc dans la modernisation de ses projets énergétiques, notamment le terminal de regazéification, le pipeline et la construction d'unités de production d'électricité d'une capacité de 2.400 mégawatts, bénéficiant de l'expertise russe dans ce domaine.

Afin de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine des énergies, l'accord signé entre le Maroc et la Russie portait sur l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL), la création d'infrastructures de gaz, l'exploration d'hydrocarbures, la construction et l'exploitation d'installations de production d'électricité, ainsi que les ressources énergétiques renouvelables.

Aussi, et dans le but de diversifier les pays d'importation, sachant que le Royaume s'approvisionne essentiellement chez les Algériens (à travers la société Sonatrach) qui rentre dans le cadre du Gazoduc Europe-Maghreb (GME), des négociations se font dans ce sens avec les mastodontes comme Gazprom et le ministère de l'Energie pour approvisionner le marché en gaz.

Des discussions ont été menées également pour la mise en place d'un stockage stratégique régional sous-terrain de gaz, pour alimenter les marchés marocain et africains. Ce partenariat avec le premier fournisseur de l'Europe en gaz naturel confortera le Royaume dans sa vision de devenir un hub régional incontournable.

A cet effet, plusieurs plans ambitieux ont été lancés.

- *Plan « Gas To Power » :*



Il s'agit d'un plan visant le basculement vers l'utilisation du GNL moins coûteux et plus propre que le gaz butane en vue de :

- ✚ Garantir l'accès au GNL au meilleur prix pour tous les consommateurs,
- ✚ Assurer la sécurité d'approvisionnement du pays en gaz,
- ✚ Rendre possible les évolutions futures pour s'adapter au développement long-terme du secteur.

La ville de Marrakech, a accueilli le mois d'octobre, le 30<sup>ème</sup> Forum mondial l'industrie du GPL (Gaz de pétrole liquéfiés). Événement d'envergure internationale, et unique en son genre, c'est le premier évènement annuel de l'industrie du GPL (butane/propane) dans le monde.

Organisée par la World LPG Association (WLPGA), l'association mondiale pour le développement du GPL (butane/propane) dans le monde, cet événement a connu la participation des acteurs institutionnels et du secteur privé, ainsi que de l'ensemble des intervenants de la chaîne de valeur de l'industrie du GPL. Cette année, l'hygiène, la sécurité et l'environnement, ainsi que les opportunités de développement d'un marché mondial du GPL en Afrique sont au cœur des débats.

L'objectif de ce forum consistait à échanger autour des dernières évolutions du secteur, de ses potentiels de croissance à long terme, ainsi que de l'établissement de nouvelles relations d'affaires.

Parallèlement aux sessions des conférences, une exposition permettra aux acteurs publics et privés du secteur d'explorer ensemble le potentiel de l'industrie africaine du GPL et poser les jalons d'un développement partagé dans le futur autour du thème "alimentation de nouveaux marchés", et de découvrir les dernières innovations dans le secteur.

Il est à noter que les GPL occupent une place de choix dans le bouquet énergétique national. Le choix du Maroc et de l'Afrique pour abriter ce 30<sup>ème</sup> Forum n'est pas fortuit.

En effet, sur les cinq dernières années, la consommation du Maroc en matière de GPL a connu, en volume, une croissance moyenne de 20%, ce qui fait du Maroc le deuxième plus gros marché du GPL en Afrique.

A l'échelle continentale, l'Afrique affiche sur cette même période, des performances de 30% de croissance en volume de consommation en GPL, dépassant de loin la dynamique relevée dans d'autres régions du monde.

- *Le plan solaire :*

Lancé en 2009 sous la présidence de SM le Roi Med VI, le plan solaire marocain, vise à réduire la dépendance du Maroc par rapport aux énergies fossiles, et s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique du Maroc qui mise sur le développement des énergies renouvelables et durables, qui représenteront à l'horizon 2020 42% de la capacité énergétique du Maroc, dont 14% pour la seule énergie solaire. Cinq sites ont été identifiés pour le lancement de ce projet: Ouarzazate, Ain Bni Mathar, Foum Al Oued, Boujdour et Sebkhath Tah.



C'est la deuxième participation des entreprises marocaines au salon "Solar Energy International" aux Etats-Unis, le plus grand salon en Amérique du Nord, dédié à l'énergie solaire. Il s'est tenu du 10 au 13 septembre à Las Vegas.

Pour cette seconde participation marocaine à cette messe de l'énergie solaire, une dizaine d'entreprises marocaines étaient présentes, dont certaines implantées aux Etats-Unis, l'objectif étant d'offrir une vitrine internationale aux opérateurs nationaux et de favoriser les partenariats avec des entreprises américaines. Ces dernières souhaitent trouver des débouchés extérieurs à leurs produits à l'international, c'est également une occasion pour elles de s'imprégner des dernières innovations en matière d'utilisation de l'énergie solaire et d'interconnexion avec les autres industries. Avec ses 150 entreprises exposantes, le salon tablait sur la visite de 18.000 professionnels venus des quatre coins du monde.

LEGAL FL @ SH.ma  
L'information juridique en contexte

L'association Greenpeace du monde arabe et du nord de l'Afrique a sorti un court métrage sur l'expérience marocaine dans le domaine de l'exploitation de l'énergie solaire, et les effets positifs (directs et indirects) d'une telle industrie sur l'amélioration des conditions de vie de la population locale et la lutte contre la pauvreté.

- *Le plan éolien marocain :*

Il s'inscrit également dans la même stratégie de développement des énergies renouvelables avec l'ambition affichée de mettre en place, à l'horizon **2020**, d'une production annuelle d'électricité qui correspond à 26% de la production actuelle du Maroc, et passer ainsi d'une puissance de 280 MW actuellement à 2.000 MW, avec une économie annuelle espérée de l'ordre de 750 M\$.



L'usine de fabrication des pales éoliennes de Siemens au Maroc vient d'entrer dans sa phase opérationnelle. Inaugurée durant le mois d'octobre par le ministre de l'Industrie et de commerce marocain, et les membres du management de la multinationale. La convention d'investissement ayant été signée en mars 2016 pour une enveloppe de 100 millions d'euros, l'usine a déjà commencé à fabriquer ses toutes premières pales en avril dernier conformément aux prévisions de départ, et est considérée comme le seul investissement en pales dans la région MENA.

La production de l'usine permettra, notamment, de répondre aux besoins du projet de parc éolien 200MW, développé à Aftissat, à 50 km de Boujdour, par Nareva. Les travaux de construction ont démarré en décembre 2016.

Dans un premier temps, 85% de la production de l'usine sera destinée à l'export. Dans cette perspective, l'unité a été configurée pour fabriquer des pales éoliennes terrestres en composite de 63 mètres de long. L'usine compte produire, à terme, des pales bien plus longues, afin de suivre le rythme de développement du marché de l'énergie éolienne et de placer le Maroc dans le radar des donneurs d'ordre.

### 2.1.2 Sur le plan législatif :

Les six premiers mois de l'année **2017**, n'ont pas donné lieu à une modification fondamentale du cadre législatif et réglementaire du secteur gazier, bien que le gouvernement marocain affiche toujours sa volonté de réforme.

Toutefois il est à noter que l'arrêté n° **1242-16 du 25 Avril 2016**, a été complété et modifié par l'arrêté n° **1053-17 du 18 Mai 2017** portant sur la libéralisation des importations de gaz butane.

## 2. Le secteur sucrier

### 2.2.1 Sur le plan opérationnel :



En ce qui concerne, le secteur sucrier, le Maroc s'est également engagé via le plan Maroc Vert à réduire la dépendance du Maroc en sucre vis-à-vis de l'étranger, et à assurer l'auto-suffisance et donc la sécurité alimentaire pour cette denrée.

De ce fait, la mise en place de ce plan conjuguée à deux bonnes années agricoles, a permis au cours des deux dernières années d'assurer 50% des besoins en sucre du marché national, et d'atteindre des rendements moyens de l'ordre de 12 tonnes de sucre à l'hectare.

**Le plan Maroc Vert sucrier** s'est fixé pour objectif final d'atteindre une superficie de l'ordre de 5.046 hectares dédiée à la culture de la betterave sucrière.

La filière sucrière nationale a été classée 5<sup>ème</sup> au niveau africain en 2016-2017 en ce qui concerne la production et le raffinage de sucre, elle exporte le sucre vers plusieurs pays du bassin méditerranéen, vers l'Afrique et vers l'Asie également.

Grâce à une production de 607.000 tonnes au cours des deux dernières campagnes, la filière sucrière a permis au pays de couvrir 50% des besoins nationaux en sucre, avec un rendement moyen de 12 tonnes de sucre à l'hectare, et des résultats tangibles qui s'approchent de l'objectif principal du contrat-programme signé en 2008 entre le gouvernement et la Fédération interprofessionnelle marocaine du sucre (Fimasucre) visant le développement de la filière sucrière à l'horizon 2020, et l'atteinte d'un taux de couverture des besoins de la

consommation nationale par la production locale de 56% et d'un rendement moyen de 14 tonnes de sucre à l'hectare.

Ces performances réalisées ont été possibles grâce au :

- a. Transfert de connaissance, des résultats et des acquis de la recherche et développement aux agriculteurs. Ce transfert est réalisé à travers plusieurs techniques à savoir :
  - Organisations des formations dédiées aux agriculteurs ;
  - Mise en place d'une plate-forme de démonstration ;
  - Mise en place de techniques de communication avec les agriculteurs ;
  - Edition des bulletins d'informations en langues arabe et français remis aux agriculteurs pour informations et à toutes fins utiles.
- b. Création d'un centre national technique dédié à la recherche et développement sur le plan sucrier :
  - Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre le Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime et la FIMASUCRE, un centre national technique a été créé en 2013 dans le périmètre du Gharb sur une superficie de 40 hectares dédié uniquement à la recherche et au développement des cultures sucrières, betterave et canne à sucre, pour l'amélioration des performances agricoles et à la promotion des cultures sucrières.
  - Ce centre, doté d'équipements et de réseau de sautage, d'irrigations et de pilotage performants, a pour mission la production d'une partie des boutures de la canne à sucre et aussi la réalisation des programmes de recherche.

Plusieurs actions de recherche sont conduites à l'échelle de chaque périmètre grâce à la création de centres régionaux pour le développement des cultures sucrières et qui concernent principalement l'utilisation des feuilles et collets de la betterave à sucre comme engrais vert pour le sol, la mise en place d'une stratégie de désherbage des cultures sucrières, la rationalisation de la fertilisation des cultures, le choix de produits phytosanitaires efficaces et enfin le choix du meilleur système d'irrigation efficace et économe en eau.

Ces outils ont été renforcés par un certain nombre de partenariats noués avec des organismes, des universités, des institutions de recherche aussi bien sur le plan national que sur le plan international pour tirer profit de l'ensemble des synergies, des compétences et des évolutions réalisées à travers le monde dans ce domaine pour les capitaliser et les introduire au niveau de la filière sucrière nationale dans un temps optimal.

Les résultats de ces actions de recherche ont permis une amélioration et évolution remarquable du rendement national en tonne de sucre à l'hectare passant de 7,5 T/H en 2008 à 12 T/H en 2016 et à 14 T/H durant la même année sur la région de DOUKALA et 13 T/H dans le périmètre de TADLA.

### **2.2.2 Sur le plan législatif :**

Le secteur sucrier n'a connu aucun changement au niveau du cadre législatif depuis l'année 2012.

# III. Chiffres de la subvention

## 3.1 Le secteur du gaz butane

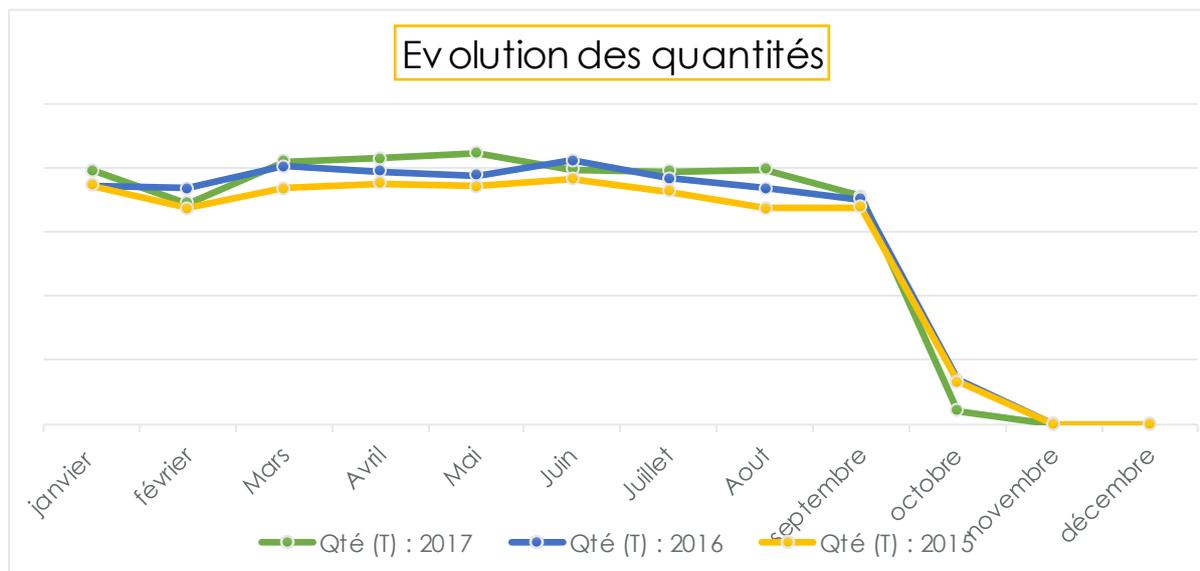


L'évolution de la charge de compensation du gaz butane, entre 2016 et 2017 a connu une augmentation significative (à peu près 53%) due essentiellement à l'augmentation du cours du gaz butane sur les marchés internationaux et également, mais dans une moindre mesure au changement de la structure des prix de gaz butane qui a eu lieu en 2016. Cette augmentation des prix a été accompagnée par une augmentation des volumes distribués de l'ordre de 1%.

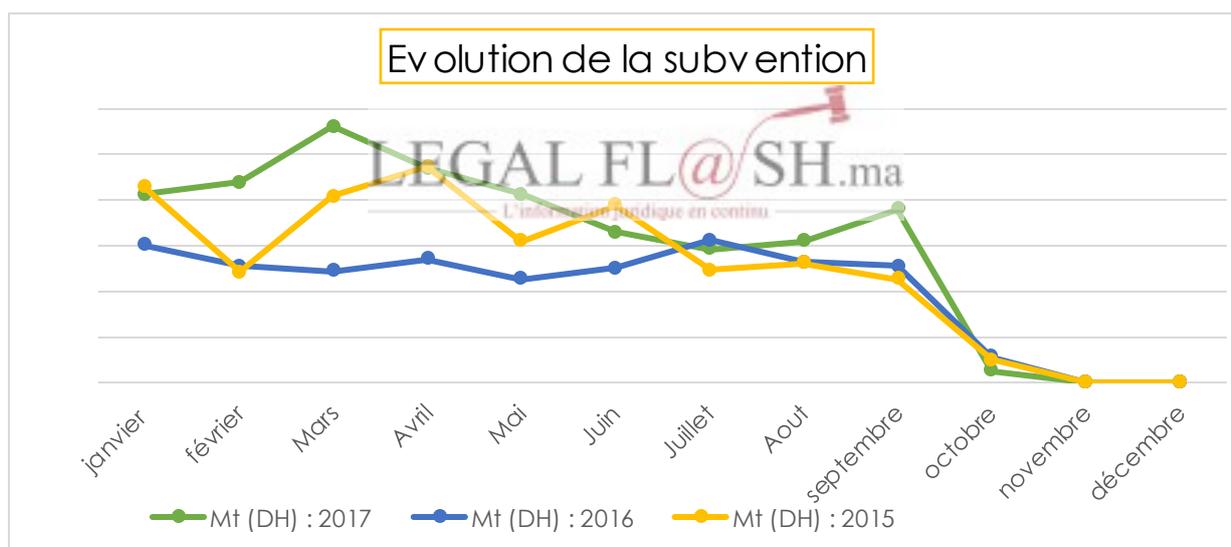
LEGAL FL@SH.ma  
Evolution de la charge de compensation de gaz butane en quantité et en valeur (2016-2017)

Charge Globale						
Mois	Quantité (T) 2017	Quantité (T) 2016	Var Qté	Montant (DH) 2017	Montant (DH) 2016	Var Mt
Jan	198 496,74	186 129,51	6,64%	823 795 335,99	613 071 266,86	36,36%
Fév	172 404,81	185 143,21	-6,88%	878 358 174,15	492 493 407,97	72,00%
Mar	205 307,46	200 977,38	2,15%	1 124 768 110,07	464 732 099,27	131,21%
Avr	207 367,56	197 683,40	4,90%	939 355 906,22	524 233 001,43	74,29%
Mai	211 537,45	194 272,87	8,89%	823 581 524,33	445 840 368,34	80,83%
Juin	199 099,15	207 144,21	-3,88 %	658 561 524,33	500 507 157,76	31,58%
juillet	197306,48	192 115,04	2,70%	582 849 852,48	625 362 023,30	-6,80%
Aout	199 421,66	184 461,35	8,11%	621 220 339,36	529 979 939,35	17,22%
Septembre	179 175,19	176 692,34	1,41%	764 764 210,30	513 280 958,48	49,00%
<b>Total</b>	<b>1 770 056,36</b>	<b>1 724 691,31</b>	<b>2,63%</b>	<b>7 218 287 505,04</b>	<b>4 709 500 222,76</b>	<b>53,27%</b>

L'évolution des quantités subventionnées du gaz butane sur les 3 dernières années confirme la légère tendance haussière de 2017, tel qu'il ressort du graphe ci-après :



Contrebalancée par l'augmentation significative des dépenses de compensation tel qu'il ressort du graphe ci-après :



### 3.2 Le secteur sucrier

La charge globale de la subvention de sucre arrêtée au mois d'août 2017, présente une légère augmentation de l'ordre de 2% aussi bien en quantité qu'en valeur.

## Evolution de la charge de compensation du sucre en quantité et en valeur (2016-2017)

<b>Charge Globale</b>					
Mois	Qté (T) 2017	Subvention (DH) 2017	Qté (T) 2016	Subvention (DH) 2016	Variation
Jan	92 106,26	262 091 949,49	96 848,15	275 752 843,44	-4,90%
Fév	91 676,13	258 683 277,58	93 038,01	264 904 340,42	-1,46%
Mar	107 680,17	305 410 041,94	96 926,54	275 976 023,86	11,09%
Avr	109 776,39	311 389 941,02	100 348,82	285 720 181,87	9,39%
Mai	122 504,20	348 802 536,38	113 836,21	324 122 411,40	7,61%
Juin	82 274,12	234 256 630,81	98 808,13	281 333 418,62	-16,73%
Juillet	109 743,38	312 469 056,35	97 338,54	277 149 119,02	12,74%
Aout	116 025,36	330 355 529,61	112 498,44	320 313 444,63	3,13%
<b>Total</b>	<b>832 088,01</b>	<b>2 362 599 087,64</b>	<b>809 642,84</b>	<b>2 305 271 783,26</b>	<b>2,77%</b>

### 3.3 Charge de compensation estimée

La charge de compensation globale (réalisée et estimée) pour le gaz butane de l'année 2017, enregistrera une augmentation de 41% comparée à l'année 2016, qui s'explique d'une part par la volatilité des prix sur le marché international et par l'augmentation des quantités distribuées, et d'autre part par l'impact du changement de la structure des prix.

Quant à l'évolution de la charge estimée et réalisée pour le sucre, elle enregistrera une augmentation de 2%, comparée à la même période de l'année 2016.



Ainsi, la charge globale réalisée et estimée de compensation évoluera comme suit :

En MMDH	Année 2017		Année 2016 Charge réalisée		L'évolution en %	
	Gaz butane	Sucre	Gaz butane	Sucre	Gaz butane	Sucre
La charge estimée : (Oct. Déc/2017 pour le G.B) (Sept- Déc/2017 pour le sucre)	<b>2.400</b>	<b>1.100</b>				
La charge réalisée : (Janv. Sept/2017 pour le G.B) (janv. Aout/2017 pour le sucre)	<b>7.218</b>	<b>2.362</b>				
Sous total	<b>9.618</b>	<b>3.462</b>	<b>6.821</b>	<b>3.386</b>	<b>+41</b>	<b>+2</b>
La charge globale gaz butane et sucre		<b>13.080</b>		<b>10.207</b>		<b>+28</b>

In fine, l'augmentation globale de la charge de compensation cette année, sera de l'ordre de 28% par rapport à l'année dernière.

## IV. Paiement de la subvention



La loi de finances **2017** a prévu une dotation budgétaire globale pour la compensation de l'ordre de **14,65 Milliards de DH**, visant à soutenir les prix à la consommation du gaz butane, du sucre et à financer les mesures d'accompagnement à l'ONEE principalement.

Au **31 Octobre 2017**, le montant de la subvention alloué à la caisse de compensation a été de **11,25 milliards de DH**, dont **1,2 milliards de de DH** prélevés des fonds propres de la Caisse de Compensation, soit **77%** de l'enveloppe globale de compensation. Ce montant se décompose comme suit:

- **Subvention sucre : 3,55 milliards de DH ;**
- **Subvention gaz butane : 7,7 milliards de DH ;**

Au **31 Octobre 2017**, le montant des créances non encore payées et dues aux sociétés de gaz butane et de sucre est de **2.442 milliards de DH**, ventilé comme suit :

- **Gaz butane : 1.769 millions de DH ;**
- **Sucre: 673 millions de DH.**

Ces créances non payées représentent un peu plus que deux mois de subvention aussi bien pour le gaz butane que pour le sucre.